

Résolution présentée par la délégation de la

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Thème CONFLITS ET SECURITE INTERNATIONALE

Concerne ] La Révolution de la guerre [

L'Assemblée Générale,

Consternée par les dérives incessantes des pays du monde, qui chaque année violent et bafouent impunément le droit international dans l'irrespect et la barbarie des conflits armés, on compte aujourd'hui encore 3 grands conflits, nombre de guerres civiles, et de tensions visibles qui au vu du climat actuel pourraient résulter en un embrasement menant à un autre bain de sang.

Constatant la violence, grandissante et difficilement réprimée, qui est démontrée chaque années par le nombre conséquent de victimes engendrées par les guerres ; se comptant à plus de 2 millions de personnes à l'issue de ces 10 dernières années.

Adjectif par le laxisme international et le manque cruel d'actions concrètes de la part de l'ONU et de nombre de ses États membres, étant eux-mêmes pour certains, instigateur de violences massives, telle que la fédération de Russie et l'État d'Israël.

Adverbe pleinement toute la mesure du climat de violence et d'insécurité qui plane sur nos société, la régulation des conflits et la médiation deviennent plus que nécessaire.

Décide De la mise en place d'un système à échelle mondiale, de combat réglementé permettant de mettre un terme aux conflit naissants ou à des tensions déjà présentes, et cela dans un cadre strictement réglementé, afin d'éviter tout débordement bafouant les droits de l'homme ainsi que les loi limitant les violences guerrières promulgué par la convention de Genève, permettant aux violences inévitables de prendre place dans un cadre moderne et juste ;

- d'avoir recours à des sanctions sévères à l'encontre des pays qui ne se plieront pas aux décisions du comité, notamment sous forme d'embargo, qu'ils soient matériels ou financiers, afin de bloquer l'économie du pays belligérant ; par suspension temporaire des droits internationaux, et par d'autres forme de sanctions non violentes ;

- de mettre en place un comité nommé G.A.M.E., Global Alternative to Military Conflict, qui supervisera le système, assurant le respect des règles établie entre les états concurrents, le respect des engagements pris en cas de défaites, assurant ainsi l'équité et le respect en faveur d'une guerre plus saine.

*Le texte français fait foi*